



INTERNATIONAL
CO-OPERATIVE
ALLIANCE

Route des Morillons 15
1218 Grand-Saconnex
Geneva
Switzerland

Tel: (41 22) 929 88 38
Fax: (41 22) 798 41 22
E-mail: ica@ica.coop
Website: www.ica.coop

Message de l'Alliance Coopérative Internationale

88^{ème} Journée Internationale des Coopératives de l'ACI
16^{ème} Journée Internationale des Coopératives de l'ONU
3 juillet 2010

“Les entreprises coopératives autonomisent les femmes ”

Dans le monde entier, les femmes choisissent la forme d'entreprise des coopératives pour satisfaire à leurs besoins économiques et sociaux. Qu'il s'agisse de réaliser leurs aspirations à créer des entreprises, d'accéder aux produits et services qu'elles veulent et dont elles ont besoin ou de participer à des activités reposant sur des valeurs et des principes éthiques et fournissant des occasions de générer des revenus, les femmes constatent que les coopératives constituent des options attrayantes.



Les coopératives sont des entreprises détenues et régies de manière démocratique et guidées par les valeurs de l'entraide, de l'auto responsabilité, de la démocratie, de l'égalité, de l'équité et de la solidarité. Elles axent leurs activités sur la personne et permettent aux membres, par le biais de décisions prises démocratiquement, de déterminer de quelle manière ils veulent réaliser leurs aspirations économiques, sociales et culturelles.

Pour les femmes, les coopératives ont un rôle clé à jouer parce qu'elles leur permettent de satisfaire à leurs besoins tant pratiques que stratégiques. Qu'elles soient réservées exclusivement aux femmes ou composées à la fois de femmes et d'hommes, les coopératives offrent un moyen organisationnel efficace pour les femmes qui en sont membres, ou qui y travaillent, d'améliorer leur niveau de vie en accédant à un travail décent, à des mécanismes d'épargne et de crédit, à des logements, à des services sociaux et de santé ainsi qu'à l'éducation et à la formation. Les coopératives offrent également aux femmes l'opportunité de participer à des activités économiques et d'exercer leur influence. Cette participation est source d'auto-suffisance et d'estime de soi pour les femmes. Les coopératives contribuent également à améliorer la situation économique, sociale et culturelle des femmes par d'autres biais, y compris en promouvant l'égalité et en luttant contre les préjugés institutionnels.

Pour les femmes entrepreneurs, la coopérative est une forme d'entreprises particulièrement attrayante. En mettant en commun leurs capitaux, les femmes sont en mesure d'exercer des activités génératrices de revenus et d'organiser leur travail d'une manière flexible qui respecte les rôles multiples que les femmes peuvent assumer dans la société. Du Burkina Faso à l'Inde, du Japon au Honduras et aux Etats-Unis, les femmes partagent des expériences coopératives semblables – leurs coopératives réservées exclusivement aux femmes leur permettent de gagner de la confiance en soi, d'assumer des responsabilités professionnelles, de valoriser leurs compétences et d'améliorer leurs moyens de subsistance en tirant un revenu de leur travail et en accédant à une vaste gamme de services.

Néanmoins, les coopératives réunissant à la fois des femmes et des hommes apportent également des satisfactions aux femmes. En étant membres de ces coopératives ou en y travaillant, les femmes découvrent des entreprises qui aspirent à construire le respect mutuel et l'égalité des chances. Force est cependant de reconnaître que beaucoup reste encore à faire pour parvenir à l'égalité entre hommes et femmes. Les coopératives sont un reflet de leurs membres et de la société dans laquelle elles s'inscrivent, et continuent donc à refléter les préjugés sociaux et culturels prédominants. Malgré tout, elles relèvent le défi consistant à apporter des changements à la culture organisationnelle, aux méthodes de travail, aux occasions d'éducation et de formation pour faire de l'autonomisation des femmes une réalité.

L'autonomisation des femmes a cinq composants: le sentiment d'estime de soi; leur droit d'avoir et de déterminer des choix; leur droit d'accès aux opportunités et ressources; leur droit de pouvoir contrôler leur propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur foyer; et leur capacité à influencer la direction des changements sociaux pour créer un ordre social et économique plus juste, sur le plan national comme international.

La forme d'entreprise de la coopérative aborde chacun de ces volets et apporte de réelles opportunités d'autonomisation pour les femmes dans toutes les régions du monde.

Mme Kumari, qui est à la tête d'une entreprise couronnée de succès et qui est membre d'une coopérative en Inde, le résume en relatant son expérience coopérative : « Je tiens à remercier la banque coopérative des femmes d'avoir fait de moi une femme autonomisée et de m'avoir permis de réaliser mes rêves ».

En cette Journée Internationale des Coopératives, l'ACI lance un appel pour que les coopérateurs reconnaissent la contribution essentielle que les femmes apportent au développement économique, social et culturel dans le monde entier, renforcent l'engagement coopératif qui permet d'autonomiser les femmes dans leurs entreprises coopératives et encouragent la participation active des femmes au sein du Mouvement coopératif.

L'ACI est une association non gouvernementale indépendante qui unit, représente et sert les coopératives de part le monde. Fondée en 1895, L'ACI a 242 membres dans 91 pays, de tous secteurs d'activité. Ensembles, ces coopératives représentent plus de 800 millions d'individus de part le monde